



La mobilisation sociale s'accroît, c'est l'heure du retrait !

A l'appel de l'intersyndicale départementale, la 9ème journée de mobilisation contre la réforme de retraites a encore réuni des milliers de manifestant.es dans la Manche. Nous étions encore 24 000 dans le département, 15 000 à Cherbourg, 3 000 à Coutances, 2 000 à St Lô, Granville et Avranches. A signaler que la jeunesse s'est aussi largement mobilisée.

Massifs et déterminés, ces manifestations, ces actions intersyndicales, ces grèves et ces débrayages sont une réponse aux contre-vérités exprimées par le Président de la République et son entêtement incompréhensible. L'opération escargot de ce vendredi 24 mars pour se rendre à la préfecture de Saint Lô est révélatrice de la volonté manifeste d'afficher notre opposition à cette réforme.

L'intersyndicale réaffirme que contrairement aux propos du président de la République, de nombreuses alternatives aux mesures d'âge ont été formulées. Aucune n'a été sérieusement étudiée. La responsabilité de la situation explosive n'incombe donc pas aux organisations syndicales mais bien au gouvernement. Les agressions contre les manifestantes et manifestants se sont multipliées depuis quelques jours à l'échelle nationale. Nous les dénonçons et condamnons. Néanmoins nous tenons à rappeler que cette tension réelle et manifeste est de la seule responsabilité du président, aggravée par ses propos tenus lors de son allocution de ce mercredi 22 mars. Et l'intersyndicale tient aussi à rappeler que dans un état de droit les manifestations ne se combattent pas par l'usage de la force et encore moins par l'intimidation ou la répression des militant.es syndicaux. D'ailleurs, la Commissaire aux Droits de l'homme du Conseil de l'Europe s'alarme de « l'usage excessif de la force envers les manifestant.es contre la réforme des retraites » !

Alors que l'exécutif cherche à tourner la page, ce mouvement social et syndical, pérenne et responsable, confirme la détermination du monde du travail et de la jeunesse à obtenir le retrait de la réforme.

A l'issue d'un parcours parlementaire chaotique, au cours duquel le gouvernement a utilisé tous les outils constitutionnels à sa disposition permettant de limiter l'exercice démocratique, le texte de loi est à présent soumis au Conseil Constitutionnel. Dans ce cadre, l'Intersyndicale nationale lui adressera prochainement des contributions explicitant les raisons pour lesquelles cette loi doit être entièrement censurée.

Face à l'absence de réponse de l'exécutif, Président de la République en tête, les organisations syndicales et de jeunesse, demanderont publiquement une consultation citoyenne.

Les parlementaires se sont saisis de l'outil constitutionnel à leur disposition et ont transmis un projet de Référendum d'Initiative Partagée au Conseil constitutionnel. Les organisations syndicales et de jeunesse sont prêtes à y prendre toute leur part dans le périmètre de leur représentation du monde du travail et de la jeunesse. Le puissant rejet social de ce projet est légitime et son expression doit se poursuivre.

Revendiquant le retrait de la réforme des retraites, l'intersyndicale départementale appelle les millions de travailleurs et travailleuses, les jeunes et les retraités à continuer de se mobiliser. Elle soutient toutes les actions et rassemblements syndicaux de proximité ce week-end et appelle à une nouvelle grande journée de grève et de manifestations mardi 28 mars partout dans le département.